



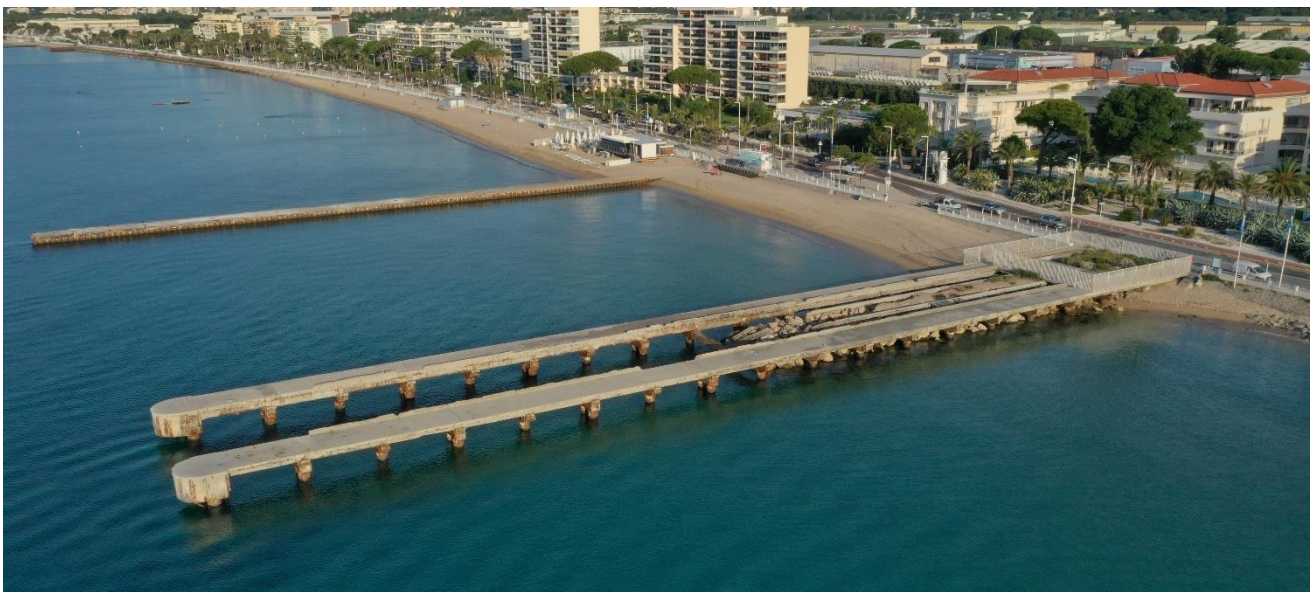
Ville de Cannes

3 rue des fauvelles
Immeuble les fauvelles
806406 CANNES Cedex

Ponton de la Darse

Résumé non technique

Juillet 2020



SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|----------|
| 1. DISPOSITIONS GENERALES | 3 |
| 1.1. Contexte de l'opération | 3 |
| 1.2. Objectif de l'opération | 3 |
| 1.3. Etat des lieux | 4 |
| 2. PROJET | 5 |

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1. Contexte de l'opération

Le ponton de la Darse, situé boulevard du Midi - Louise Moreau à Cannes-la-Bocca, constitue un ouvrage en mer relevant du Domaine Public Maritime non mis à disposition de la Commune. Il s'agit d'un ponton autrefois utilisé pour la mise à l'eau des bateaux des anciens Chantiers Navals de l'Estérel, lesquels ont cessé leur activité en 1989.

Depuis lors, cet équipement n'a plus fait l'objet d'entretien, et s'est lentement détérioré. Son accès a fini par être interdit au public dans un souci de sécurité en 2008.

La Ville de Cannes a réalisé des travaux pour sécuriser son accès par la mise en place de grilles et d'un portail qui ceinturent et ferment l'ouvrage depuis la terre.

Cet ouvrage dégradé constitue actuellement un réel danger.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite se voir confier le ponton de la Darse dans le cadre d'une concession d'utilisation du Domaine Public Maritime, afin de mener à bien sa réhabilitation et son ouverture au public en toute sécurité. Ce ponton n'aura vocation qu'à accueillir des promeneurs, des pêcheurs ainsi que des activités de loisirs, à l'exclusion de toute activité économique et commerciale.

1.2. Objectif de l'opération

Les objectifs de l'opération de réhabilitation du ponton de la Darse sont :

- de supprimer tout risque lié à la sécurité des usagers, en raison de l'état de vétusté de l'ouvrage;
- d'en faire le prolongement naturel de la vaste promenade piétonne récemment créée sur le boulevard du Midi-Louise Moreau, et de permettre ainsi aux promeneurs de profiter d'un paysage d'exception sur l'Estérel et les îles de Lérins.

1.3. Etat des lieux



Figure 1 : Localisation du Ponton de la darse (Google Earth)

La Commune de Cannes est située sur la côte Sud-Est de la France dans le département des Alpes-Maritimes.



Le ponton de la Darse est situé sur le boulevard du Midi-Louise Moreau, en face de la résidence « *Royal Palm* ».

Ce ponton servait pour la mise à l'eau des bateaux sortant des Chantiers navals de l'Estérel.

La création de cette darse a permis de sortir des bateaux de 230 tonnes à l'aide d'un travellift. Cette activité a cessé en 1989.

En 2008, une inspection a montré des désordres dans la structure en béton armé et ce ponton a alors dû être fermé au public pour des raisons de sécurité.

- Conditions environnementales :

Étant donné sa situation, le ponton de la Darse est en mer ouverte directement exposé à des houles provenant du secteur Sud-Ouest à Est. Il est protégé des houles d'Est grâce à la pointe Croisette et aux Iles de Lérins mais reste sensible au clapot.

2. PROJET

La synthèse des études antérieures menées sur l'ouvrage montre que les ouvrages en béton armé (chevêtres, poutres, tabliers, ...) sont complètement dégradés et qu'il convient de les remplacer.

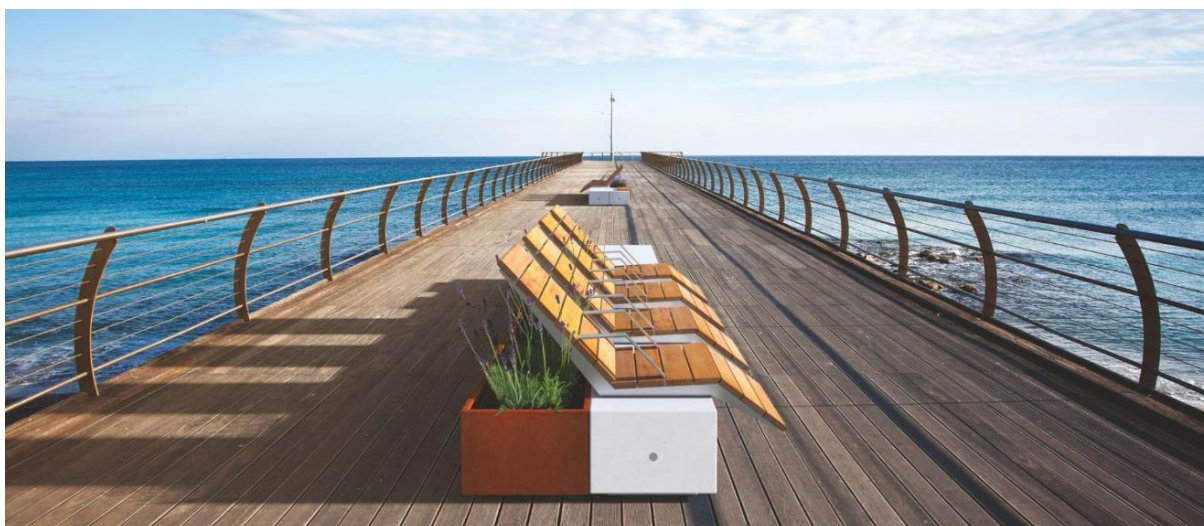
Le fond marin est constitué de sable sauf sur la partie des enrochements existants. Le niveau varie de +1.5mNGF côté mur boulevard du midi et jusqu'à -3.00m NGF environ en fin du ponton.

La promenade sera au même niveau que le boulevard, soit environ 2.80m NGF.

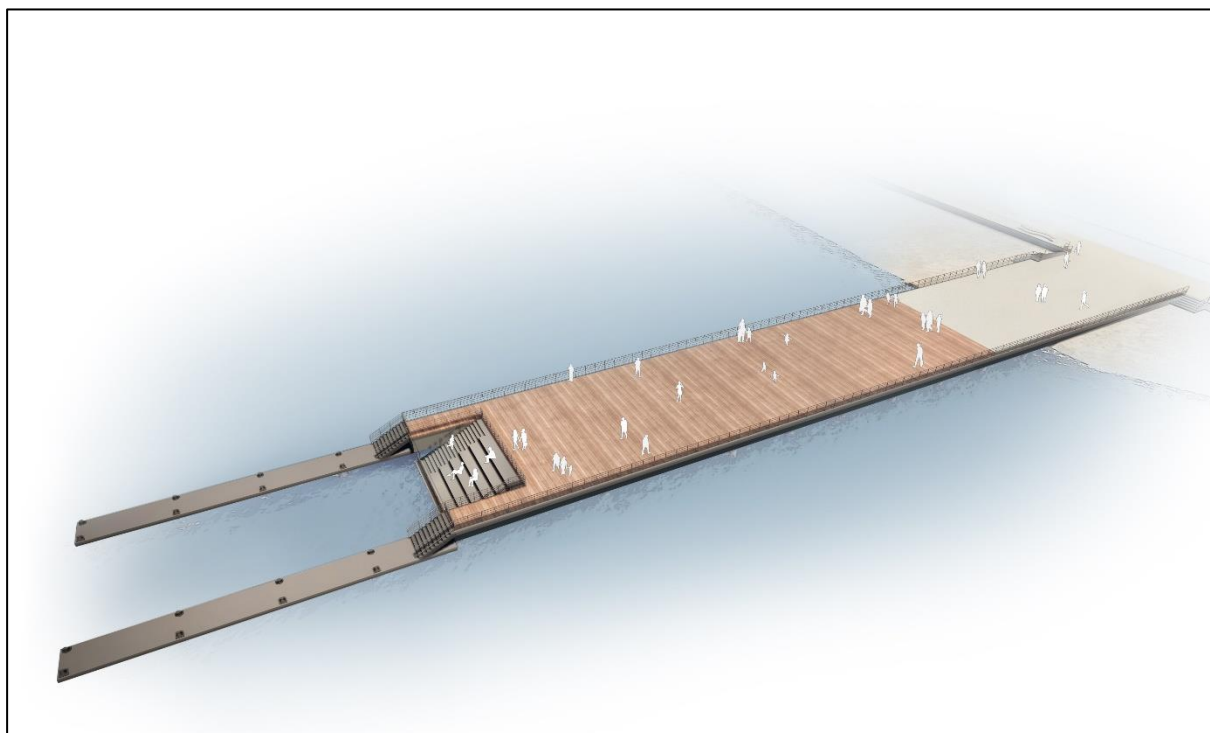
Pour ne pas modifier le transit sédimentaire, l'épi en enrochements ne sera pas supprimé.

L'ouvrage étant situé à +2.80m NGF (soit une hauteur de chute de plus de 3m au-dessus du plan d'eau par basse eaux), la chute pourrait être dangereuse et à ce titre, un garde-corps a été envisagé.

Afin de proposer un ouvrage esthétique, l'ouvrage n'est que très légèrement réduit ce qui permet de réutiliser les pieux existants. La longueur de l'ouvrage est alors maintenue afin de s'éloigner de la plage et d'avoir une « rétro-vue » aussi lointaine.



Le ponton sur la largeur de la plage pourra être traité en béton désactivé et la seconde partie en platelage bois.



En bout de promenade, il a été pensé à des escaliers qui descendent au ras de l'eau afin de profiter de la vue (un garde-corps en pied empêchera la descente dans l'eau), sous réserve de la confirmation de la faisabilité lors de la poursuite des études de conception car ces descentes seraient dangereuses et fragiles en cas de coup de mer.

Les deux musoirs en extrémité permettent de rappeler la fonction initiale de cet ouvrage qui était le lavage de bateau.

Afin de pérenniser l'ouvrage, le platelage bois ne sera affecté qu'à la partie supérieure de la promenade (les parties latérales pourraient être cassées lors de tempêtes). Les pontons ainsi que les gradins /escaliers resteront en béton.

Le projet consistera donc à réutiliser les pieux existants et à créer une plateforme de surface d'environ 86x15 m uniquement destinée aux piétons ainsi que deux musoirs en about permettant de descendre jusqu'à 1.45 m NGF (au ras de l'eau).

Les travaux comprendront :

- installation de chantier et travaux préparatoires (dont mesures de protection de l'environnement) ;
- réutilisation des pieux existants ;
- démolition, dépose et évacuation de la structure supérieure de l'ouvrage ;
- réalisation de la promenade et maintien de la longueur de l'ouvrage afin de s'éloigner de la plage et d'avoir une « rétro-vue » lointaine ;
- installation d'escaliers à l'extrémité de la promenade au ras de l'eau (sous réserve de la confirmation de la faisabilité lors de la poursuite des études de conception).
- habillage de la promenade ;
- réfection des deux musoirs.

Des surcharges piétonnières de 500 kg/m² ont été prévues pour permettre de se conformer à la réglementation en vigueur.

A ce stade, le projet est dimensionné pour des fortes sous-pressions. Il a été ainsi vérifié la possibilité de prévoir, en plus des surcharges piétonnières, une surcharge de 500 kg/m² qui peut être posée sur le ponton (écran pour cinéma saisonnier de plein air, ...).

Les travaux sont envisagés sur une durée de 6 à 7 mois environ (y compris période de préparation) de septembre 2021 à avril 2022. Ce délai est fortement soumis aux aléas météorologiques qui pourraient prolonger le délai de réalisation.

